Les randonnées cyclotourismes du Var

La route des Gorges - Circuit 8

Pédalez pour découvrir les gorges de la Nartuby et de Pennafort, et admirer le patrimoine historique et architectural des communes varoises.



(Département du Var)

INFOS PRATIQUES

Territoire(s) de valorisation : CA DRACENIE PROVENCE VERDON AGGLOMERATION

Commune(s) : Draguignan - Ampus - Châteaudouble - Montferrat - Bargemon - Claviers - Callas - La Motte

Départ : Hotel Départemental des expositions du Var-Allées d'Azémar

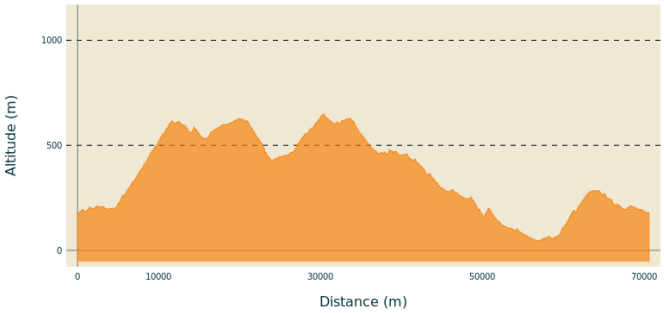
Arrivée : Hotel Départemental des expositions du Var-Allées d'Azémar

Parking conseillé : 43°32'12.2"N 6°27'39.1"E

Pratique : Cyclotourisme - Type : Boucle

Distance : 70.6 km - Durée : 5 h

Difficulté : Très difficile - Dénivelé positif : 1374 m



Altitude min 46 m Altitude max 650 m

DESCRIPTIF

Depuis le parking des allées d'Azémar à Draguignan, rejoignez le départ de ce circuit devant l'Hôtel départemental des expositions du Var (rond-point de la sous-préfecture). Pour quitter la ville, empruntez la D 1555 vers le Nord, puis prenez à gauche direction Ampus (avenue de Montferrat). À quelques centaines de mètres, vous pourrez voir sur la gauche le dolmen Pierre de la Fée.

De retour sur la D 955, continuez en direction d'Ampus, et savourez le calme de ce paysage agrémenté de vignes et d'oliviers. Laissez la D 955 et continuez sur la D 49. Vous allez progressivement quitter la plaine et, par des lacets, entamer une belle montée de 7 km au milieu des bois ombragés.

Arrivés au col de la grange, une vue superbe sur un paysage calme et apaisant récompensera vos efforts ! En continuant sur ce plateau, vous pourrez admirer une jolie vue sur le village d'Ampus que vous rejoindrez <15,5 km>.

Traversez le village fortifié, et prenez à gauche la D 51 à travers le Bois des Prannes jusqu'à Châteaudouble <22 km>. Après le magnifique panorama sur les gorges depuis Châteaudouble, descendez au Plan et à gauche, par la D 955, rejoignez Montferrat <27 km>.

Traversez le village, puis montez, par quelques lacets, jusqu'à la Magdeleine (ancien château des Hospitaliers de Favas, datant du XIe siècle) <29 km>. À l'intersection, engagez-vous à droite sur la D 19, passez la chapelle de Favas, et rejoignez Bargemon dans une agréable descente <36 km>.

L'entrée dans Bargemon, tout en virages, vous offre une vue panoramique sur les toits du village. Traversez le village par la D 19 et, devant la fontaine, prenez à droite la D 25 (direction Callas). Pédalez sur une route boisée en descente jusqu'au col de Boussague (440 m). Prenez à droite la D 25 et arrivez à Callas <42 km>.

Continuez sur la D 25 et, au pont de Fer, prenez à gauche (direction Le Muy). À travers une grande plaine, poursuivez jusqu'aux Quatre Chemins, traversez la D 562 et franchissez les Gorges de Pennafort <49 km>.

Suivez la D 25 surplombant les gorges, traversez les vignes à perte de vue et à la Maurette, prenez à droite la D 47 jusqu'à La Motte (cascade, « saut du capelan » haute de 35 m à 500 m du village) <59 km>.

À la sortie du village, prenez à droite la D 254 et à gauche la D 54, jusqu'au carrefour du Camps de la Vaugine. Tournez à droite sur la D 59 et continuez jusqu'à Draguignan.

ACCÈS ROUTIER

De Toulon :

Prendre l'A57 puis l'A8 direction Nice et quitter à la sortie 36 Saint Tropez/Draguignan. Suivre la D1555 jusqu'à Draguignan. Puis prendre la D955 direction Lorgues/Flayosc (éviter le centre-ville) jusqu'au rond-point de la place Condorcet. Prendre alors la première à droite sur la D557 (avenue du 4 septembre) et se garer au parking allées d'Azémar.

De Nice :

Suivre l'A8 et quitter à la sortie 36 Saint Tropez/Draguignan. Suivre la D1555 jusqu'à Draguignan. Puis prendre la D955 direction Lorgues/Flayosc (éviter le centre-ville) jusqu'au rond-point de la place Condorcet. Prendre alors la première à droite sur la D557 (avenue du 4 septembre) et se garer au parking allées d'Azémar.

De Marseille :

Après l'A7, continuer sur l'A8 en direction de Nice. Prendre la sortie 36 Saint Tropez/Draguignan. Suivre la D1555 jusqu'à Draguignan. Puis prendre la D955 direction Lorgues/Flayosc (éviter le centre-ville) jusqu'au rond-point de la place Condorcet. Prendre alors la première à droite sur la D557 (avenue du 4 septembre) et se garer au parking allées d'Azémar.

CARTE



À DÉCOUVRIR

LES RECOMMANDATIONS


interdiction de fumer et faire du feu


véhicules motorisés interdits


bivouac interdit


cueillette interdite


chiens tenus en laisse


Vérifier la météo


Emporter vos déchets


Port du casque recommandé

Ne pas sortir de l'itinéraire balisé

Respecter le travail des agriculteurs, exploitants

Refermer toutes les clôtures

La nature ne s'enrichit pas de nos déchets: merci de les emporter avec vous. La réponsabilité des usagers est engagée si les règles de sécurité de base ne sont pas respectées.

LES ÉQUIPEMENTS

- **Casque de protection**
- **Eau, petite provision**
- **Vêtement de pluie**
- **GPS et/ou carte IGN**
- **Gilet fluo (période de chasse)**
- **Matériel de réparation**
- **Trousse à pharmacie**

CONTACTS UTILES

Fédération Française de Cyclotourisme: https://ffvelo.fr/
Signaler un problème: https://sentinelles.sportsdenature.fr/
Risques incendies: Consulter la vigilance incendie https://www.risque-prevention-incendie.fr/var/
Numéro d'urgence: 112
Renseignements: var.fr rubrique "contact" ou gro-pdesi83@var.fr



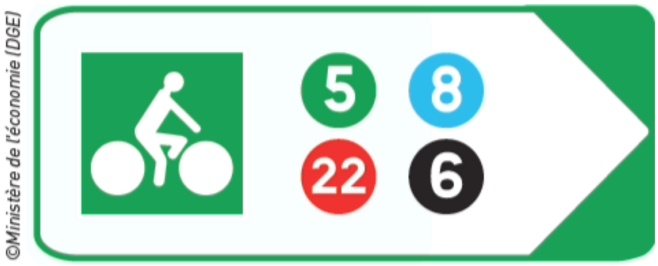




BALISAGE

	De 4 à 5 étoiles	Très facile	Idéal à faire en famille
	De 6 à 8 étoiles	Facile	Abordable par tous les pratiquants
	De 9 à 12 étoiles	Difficile	Pour un cyclotouriste habitué
	De 13 à 16 étoiles	Très difficile	Pour un randonneur expérimenté et sportif





©Ministère de l'économie (DGE)

LE DÉPARTEMENT

Pilote d'un développement maîtrisé des sports de nature, le Département du Var vous propose une offre éco-sportive en lien avec les dynamiques locales, sous l'égide des fédérations françaises sportives.
La pratique de sports de nature est un vecteur de découverte des richesses environnementales et patrimoniales du Var. La promotion d'un tourisme sportif proche de la nature est construite autour d'une offre accessible, équilibrée et responsable.
Le Département s'investit, avec des moyens techniques et financiers, pour améliorer le confort des utilisateurs dans leur pratique sportive, développer l'attractivité des sites et veiller à leur préservation.